



INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION A DISTANCE DES MAÎTRES (IFADEM)

APPEL À PROJETS DE RECHERCHE

ANALYSE DU DISPOSITIF DE FORMATION IFADEM 100 % EN LIGNE MIS EN OEUVRE EN CÔTE D'IVOIRE

1. Contexte de l'appel à projets de recherche

Co-pilotée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) participe aux efforts internationaux en faveur d'une Éducation de base de qualité pour tous. Elle vise à améliorer les compétences des instituteurs et institutrices en poste au niveau primaire dans l'enseignement du et en français, ainsi qu'en pédagogie et didactique. Aussi, de plus en plus, IFADEM introduit ou consolide des aspects transversaux dans l'offre de formation, tels que la promotion active de l'éducation des filles, la question du développement durable et celle de l'éducation à la paix.

IFADEM appuie les États dans leur définition d'une stratégie de formation continue des enseignants du primaire en mettant en œuvre conjointement avec le ministère en charge de l'éducation de base un dispositif de formation opérationnel en partie à distance, adapté aux besoins des systèmes éducatifs et utilisant les technologies de l'information et de la communication¹. L'Initiative bénéficie d'un accompagnement scientifique permanent par des experts internationaux qui représentent 8 pays rassemblés au sein d'un Groupe d'experts (GE). Ce groupe encadre les activités de recherche d'IFADEM, en liaison avec le Comité de coordination international (CCI). La Côte d'Ivoire fait partie du groupe de 15 pays actuellement engagés dans la mise en œuvre d'IFADEM.

À l'instar de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, le système scolaire ivoirien est confronté à plusieurs écueils, dont un budget de l'éducation affecté par la modestie des ressources étatiques sollicitées par ailleurs, de manière concurrentielle, par divers impératifs. Ce sous-financement de l'institution scolaire, jumelé à des contingences endogènes et exogènes, impacte le recrutement et la formation des enseignants, ainsi que la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles. En 2009, la Côte d'Ivoire a mis en place un Plan d'action à moyen terme (PAMT), dont les objectifs prioritaires

¹ Présentation détaillée sur : www.ifadem.org

passent par une amélioration de la qualité et de l'accès au cycle primaire afin d'atteindre l'éducation de base universelle d'ici 2030. En 2012, un rapport du PASEC présente une évaluation diagnostique de l'école primaire en Côte d'Ivoire. Analysant, entre autres, le niveau d'apprentissage à l'école primaire et les facteurs de qualité du système scolaire ivoirien, le PASEC fait plusieurs constats dont celui-ci :

(...) l'amélioration des dotations des classes en matériel pédagogique et didactique d'une part, et un bon ratio des manuels par élève en classe d'autre part sont positivement associés aux performances scolaires. (...) la formation continue des enseignants, délivrée par les conseillers pédagogiques ou les inspecteurs n'est pas efficiente et doit donc faire l'objet d'une investigation afin d'être améliorée. Ainsi la politique de la Côte d'Ivoire en faveur d'une meilleure formation des enseignants, de la construction et réhabilitation des salles de classe, d'une plus grande disponibilité du matériel didactique et pédagogique est en adéquation avec les facteurs mis en lumière par l'évaluation PASEC. (PASEC, 2012 : 58)

Cette toile de fond, qui met en exergue les défis auxquels fait face le système scolaire ivoirien, démontre la pertinence de sa collaboration avec IFADEM. Ainsi, un accord-cadre a été signé lors du Comité de pilotage de l'Initiative qui s'est déroulé le 31 mai 2013 à Abidjan. La phase pilote (2013-2017) est lancée avec la rédaction des premiers livrets pédagogiques. Durant cette période, 68 formateurs et encadreurs ont formé 575 enseignants dont 94 % obtiennent une certification. La phase 2 est lancée en 2018 avec l'ambition de former 29 500 autres enseignants d'ici fin 2022. Entretemps, la pandémie de coronavirus s'est installée. Elle a conduit IFADEM à proposer une modalité permettant la poursuite de la continuité pédagogique et répondant aux mesures sanitaires préconisées en expérimentant la formation 100 % en ligne en Côte d'Ivoire.

Le format IFADEM 100 % en ligne est conçu comme un dispositif de formation entièrement dispensée à distance en vue du renforcement des compétences professionnelles des enseignants ainsi que de leur savoir-faire en matière d'utilisation du numérique éducatif. Il cible 500 enseignants et 20 tuteurs dont des cadres des structures en charge de la formation initiale et continue. Les apprenants, une fois inscrits, ont accès, par leurs propres terminaux, à une plateforme numérique. De là, ils peuvent télécharger des livrets thématiques organisés par séquences, des cours scénarisés et également participer à des forums de discussion avec leurs pairs ou avec des tuteurs. Ils ont aussi la latitude d'accéder à des ressources éducatives libres ou à des sites spécialisés. La création, à leur initiative, de groupes WhatsApp très actifs complète le dispositif.

Cette formation en ligne n'est pas encore évaluée. Cependant, elle n'est pas sans soulever des questionnements par rapport aux démarches pédagogiques utilisées, à l'accès et à l'appropriation des contenus et des supports numériques, à son adaptabilité aux besoins des enseignants et à la motivation des participants ainsi qu'à sa capacité à maintenir les formés en activité durant toute la session.

2. But, méthodologie et livrables

Le but de cet appel consiste à analyser l'adéquation du dispositif 100 % en ligne avec les objectifs de formation de l'IFADEM, le degré de facilité de son usage et l'appropriation qu'en ont fait les utilisateurs. Plus précisément, la recherche s'efforcera de répondre aux questions présentées ci-après :

- Comment les enseignants s'approprient-ils le dispositif tout au long de la formation ? Quels sont les usages et stratégies d'appropriation observés ? Quels sont les difficultés rencontrées et les bénéfices perçus ? (Mettre en évidence les éventuelles démarches différenciées selon le genre, le contexte personnel, le niveau de certification professionnelle, le lieu d'exercice)

- Comment les enseignants mobilisent-ils les contenus ou acquis de la formation dans leur salle de classe ?
- Comment les acteurs de la chaîne de formation (superviseurs et tuteurs) exploitent-ils le dispositif ? Quels sont les principaux obstacles rencontrés et les principaux bénéfices perçus ?
- Dans quelle mesure les contenus et approches retenus correspondent-ils aux besoins immédiats des enseignants et des apprenants compte tenu de la variété des contextes d'enseignement et d'apprentissage ?
- Quelles perspectives se dégagent du regard croisé des acteurs impliqués dans l'Initiative ? (ministère de l'Éducation, formateurs, gestionnaires scolaires, enseignants)
- Dans quelle mesure le dispositif contribue-t-il à l'atteinte des objectifs pour le millénaire (ODD4) et en particulier en ce qui concerne la qualité de l'éducation ?

La méthodologie de recherche proposée devra comporter :

- L'analyse des documents relatifs au système scolaire ivoirien en lien avec l'appel ;
- Des entretiens et enquêtes auprès des différentes catégories d'acteurs impliqués dans le dispositif (décrire les échantillons qui seront considérés) ;
- Une étude de la dynamique du site de formation sur la base de l'analyse des traces ;
- Un bilan exhaustif des principaux problèmes rencontrés et des réussites observées.

Le livrable principal est un rapport de recherche incluant le cas échéant des annexes. Ce rapport devra être conforme aux exigences habituelles en matière de recherche. En particulier, il comportera une description précise du contexte, du public concerné, des procédures de recueil et de traitement des données et une analyse détaillée consolidée par des données issues de la littérature scientifique dans le domaine. En outre, il comportera des recommandations sur le dispositif « IFADEM 100 % » en ligne.

Le CCI facilitera l'accès aux informations jugées utiles à la recherche en particulier aux données sous forme de traces informatiques disponibles sur la plateforme de gestion de la formation.

3. Critères de sélection

Les propositions seront évaluées par le GE et par le CCI selon les critères suivants :

- Compétences du soumissionnaire et de l'équipe (25 points)
 - Qualité de l'expertise du soumissionnaire par rapport au projet soumis (20 points)
 - Pertinence et complémentarité de la composition de l'équipe (5 points)
- Qualité de la présentation du projet (45 points)

- Clarté de la problématique, pertinence de l'approche théorique et précision des objectifs de recherche (25 points)
- Rigueur de l'approche méthodologique et sa pertinence en lien avec les objectifs poursuivis (outils mis en œuvre, constitution des échantillons, méthodes d'analyse et d'interprétation des données) (20 points)
- Faisabilité du projet (15 points)
 - Précision et réalisme de l'échéancier (5 points)
 - Budget détaillé et conforme aux spécifications de l'appel (5 points)
 - Compréhension des facteurs spécifiques au terrain dont il convient de tenir compte dans la collecte des données (5 points)
- Retombées du projet (15 points)
 - Contribution à l'élaboration de nouvelles connaissances sur IFADEM (10 points)
 - Possibilité d'une publication scientifique portant sur la recherche financée (5 points)

3. Modalités pratiques

3.1 Coordination de la recherche

Cette recherche sera réalisée par une équipe affiliée à une université ivoirienne, seule ou en partenariat avec d'autres structures nationales. L'équipe devra en outre faire état d'une bonne connaissance du terrain scolaire de Côte d'Ivoire. Cette équipe bénéficiera de l'accompagnement de membres du groupe d'experts IFADEM. La recherche doit être coordonnée par un enseignant-chercheur, soumissionnaire du projet qui devra avoir reçu l'accord du responsable de sa structure de rattachement. Les projets prévoyant la participation de praticiens de terrain (inspecteurs, conseillers pédagogiques, enseignants...) seront privilégiés afin de valoriser les acteurs de terrain et les équipes de formateurs impliqués dans IFADEM en leur donnant la possibilité d'être associés à la recherche.

3.2 Octroi et gestion de la subvention

Un contrat de subvention sera signé entre l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEF) agissant pour le compte d'IFADEM et le bénéficiaire. Les fonds seront débloqués en trois tranches : 50 % à la signature du contrat, 30 % à la remise du rapport intermédiaire et 20 % à la réception et validation du rapport final. Si le bénéficiaire sélectionné ne peut faire gérer les fonds par l'intermédiaire de son établissement à travers un compte projet spécifique ou un compte de laboratoire, les Campus numériques francophones (CNF) ou Bureaux régionaux de l'AUF, pourront assurer une gestion déléguée et débloquer les financements au fur et à mesure des besoins en suivant le calendrier accepté. Un mode de gestion mixte combinant ces deux modalités est également possible.

L'essentiel de l'aide financière apportée concerne le financement des missions, déplacements, frais de terrain. Les indemnités de coordination et le montant des vacances ne pourront pas excéder 20 % du budget total proposé.

Aucun équipement informatique autre que du petit matériel ne peut être financé.

Par ailleurs, après évaluation du GE, certains projets sélectionnés pourront bénéficier d'une aide sous forme de bourses pour présenter leurs résultats de recherches dans des conférences internationales, ou d'un soutien pour la publication d'un article scientifique dans une revue spécialisée.

3.3 Constitution du dossier

La soumission se fait uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : recherche@ifademenligne.org.

Les informations doivent être fournies dans quatre fichiers différents, dans un seul et même envoi :

1. *Le résumé du projet* : Sur une seule page, faire figurer l'objet du projet (titre), son résumé, sa justification, son coordonnateur.
2. *La description du projet* : Sur dix pages au maximum, indiquer dans l'ordre suivant :
 - La justification du projet et la description des objectifs ;
 - La présentation des aspects méthodologiques et des instruments de la recherche (cadre conceptuel, méthodes de collecte des données, mode d'analyse des données...);
 - Le calendrier d'exécution ;
 - La participation financière demandée et les contributions locales éventuelles (en précisant les différents postes de dépense prévus).
3. *Une fiche de renseignements* : Elle contient le curriculum vitae du coordonnateur (trois pages maximum) et la présentation des autres membres de l'équipe.
4. *Une lettre d'engagement* : Elle est signée par le responsable de la structure de rattachement de l'enseignant-chercheur soumissionnaire et garantit que ce dernier est autorisé à proposer le projet.

Les propositions de recherche doivent être transmises, au plus tard, **le 15 avril 2022**.

3.4 Financement

Le montant maximum de la subvention est de **20 000 euros**.

3.5 Renseignements complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante : recherche@ifademenligne.org.

4. Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel à projets	3 mars 2022
Date ultime de dépôt des candidatures	15 avril 2022 à 23h59 heure de Dakar
Communication des résultats	1 ^{er} mai 2022

Signature des conventions et lancement	1 ^{er} mai – 30 mai 2022
Date effective de démarrage de la recherche	1 ^{er} juin 2022
Clôture de la recherche	30 septembre 2023

Les propositions reçues feront l'objet d'un accusé de réception.

Les projets sélectionnés et leurs bénéficiaires seront publiés sur le site Internet d'IFADEM. Le porteur du projet sélectionné sera en outre prévenu individuellement par courrier électronique.

5. Procédure de suivi et d'évaluation des projets de recherche financés

Tous les documents (textes, logiciels, supports numériques...) permettant de juger de la qualité et de la pertinence du travail réalisé devront être mis à la disposition du comité scientifique constitué des membres du CCI et du GE.

Un rapport intermédiaire est prévu après six mois de mise en œuvre du projet. Celui-ci permettra de juger de l'état d'avancement du projet. Tout écart par rapport au planning initial devra être dûment documenté et justifié.

Le comité scientifique se réserve la possibilité de demander des précisions ou des reprises à propos des rapports qui seront transmis.

Tous les documents seront transmis par courrier électronique. À l'issue de la remise du rapport final et après approbation provisoire de celui-ci, un séminaire de restitution organisé en visio-conférence est prévu. À l'occasion de ce séminaire, les porteurs de projet auront à présenter leur recherche et à en discuter les résultats avec les membres du comité scientifique.

Les recherches financées dans le cadre de l'appel à projets de recherche feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation pris en charge par deux experts-référents issus du comité scientifique qui seront nommément désignés. Ces experts feront rapport de leur évaluation au coordinateur du comité scientifique et CCI.